



ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ERASME

Direction des Ressources Humaines

Secrétariat : 01.46.74.30.21

Fax : 01.46.74.30.69

Antony, le 15 novembre 2011

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'ORTHOPHONISTE

En vertu du décret n°2011-746 du 27 juin 2011, portant statuts particuliers des corps des personnels de rééducation de la catégorie B de la fonction publique hospitalière, un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un orthophoniste en vue de pourvoir un poste vacant à l'EPS ERASME.

Peuvent faire acte de candidature, les candidats titulaires soit du titre de formation mentionné à l'article L. 4341-3 du code de la santé publique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'orthophoniste délivrée en application de l'article L. 4341-4 du même code.

Les candidatures doivent être adressées (le cachet de la poste faisant foi), dans un délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au Recueil des actes Administratifs, à Madame la Directrice de l'EPS ERASME, 143, Avenue Armand Guillebaud, BP 50085, 92160 Antony.

Le Directeur Adjoint

Olivier EMBS

Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France
Délégation territoriale des Hauts-de-Seine

06 DEC. 2011

Etablissements de santé

AF -

